

[Texte]

time simply because the pensioner's money income was denominated in dollars of diminishing value caused by inflation over which he has no control and for which he is in no way responsible. The indexing problem is not an actuarial problem, and it has no actuarial solution. It is an economic and social problem which involves, through the action of inflation, the transfer of real physical resources from the elderly and retired members of the population to the younger active members of the community, resources which can never be recovered without the intervention of government.

This being accepted, it follows that the use of the tax system to transfer resources back to the pensioners is a perfectly equitable arrangement. It is our belief that the federal government should therefore stand ready to fill the indexing gap in both the private and the public pension sectors.

There are a number of possible techniques for transferring this basic proposition into practice. Our association would draw the attention of the task force to two in particular. We have long advocated the issue of fully indexed government bonds as investment media for pension funds. We are also attracted to the British approach, under which the government provides what is in effect insurance coverage for indexing in the event of inflation exceeding the level in respect of which mandatory provisions have been made in the funding of the various private pension plans. The green paper suggests that the excess interest approach to inflation protection merits careful consideration. Here we share the views of the Economic Council of Canada. In particular, if it is relied upon as the sole indexing mechanism it leaves an unacceptable element of risk on the shoulders of the pensioners. It also presumes a general level of pension fund performance greater than past experience would lead one to anticipate with any degree of realism.

Secondly, a pension index. A long-run objective of pension policy should be to index pensions not to the cost of living but to the standard of living; that is to say, to changes in average wages rather than to changes in prices. Failure to do so will mean that pensioners will at best be tied to a fixed standard of living throughout their retirement, while others in society enjoy the benefits of real growth in the economy. We believe that the need for such a policy will become more evident because of anomalies in the Canada Pension Plan, which provides for pensions at retirement based on final earnings but adjustments following retirement based on changes in consumer prices. The effect of that is people who retire a few years apart, each qualifying for the maximum pension, may receive quite different amounts, because earnings will usually have increased by more than prices during that interval. In the absence of standard-of-living adjustments, there is a need to ensure that cost-of-living adjustments do at least provide protection against erosion of purchasing power through inflation.

[Traduction]

diminué avec le temps parce que le revenu du retraité était exprimé en dollars dont la valeur diminue à cause de l'inflation sur laquelle il n'a pas de contrôle et dont il n'est aucunement responsable. Le problème de l'indexation n'est pas un problème actuariel et n'a pas de solution actuarielle. C'est un problème économique et social qui comprend, à cause de l'influence de l'inflation, le transfert de ressources physiques réelles des membres âgés et retraités de la population à des membres actifs plus jeunes de la communauté, ressources qui ne peuvent jamais être récupérées sans l'intervention du gouvernement.

Ceci étant admis, il s'ensuit que l'utilisation du système fiscal pour rendre une partie de ces ressources aux retraités est une solution parfaitement équitable. Nous sommes d'avis que le gouvernement fédéral devrait par conséquent être prêt à financer l'indexation des retraites dans les secteurs privés et public.

IL existe un certain nombre de techniques qui permettraient de mettre cette proposition de base en pratique. Notre association attire l'attention du groupe d'étude sur deux d'entre elles. Nous avons depuis longtemps conseillé d'émettre des obligations gouvernementales entièrement indexées comme investissement pour les fonds de pension. Nous aimons également la solution britannique en vertu de laquelle le gouvernement fournit ce qui constitue en fait une assurance permettant d'indexer les retraites dans le cas où l'inflation excède le niveau pour lequel des clauses obligatoires ont été instituées dans le financement des différents régimes de retraite privés. Le Livre vert indique que la méthode de l'augmentation de l'intérêt pour protéger contre l'inflation mérite d'être étudiée soigneusement. À ce sujet, nous partageons l'opinion du Conseil économique du Canada. En particulier, si on la considère comme le seul mécanisme d'indexation, elle impose un élément inacceptable de risque aux retraités. Elle suppose également une performance générale du régime des retraites meilleure que l'expérience permet de la prévoir avec un certain degré de réalisme.

Deuxièmement, un mode d'indexation. L'un des objectifs à long terme de la politique des retraites devrait être que les retraites ne soient pas indexées au coût de la vie mais au niveau de vie, c'est-à-dire aux variations des salaires moyens et non aux variations des prix. Si ce n'était pas fait, les retraités seraient, au mieux, liés à un niveau de vie fixe pendant toute leur retraite, alors que d'autres membres de la société jouiraient des avantages de la croissance réelle de l'économie. Nous croyons que le besoin d'avoir une telle politique deviendra de plus en plus évident à cause des anomalies du Régime de pensions du Canada qui stipule que les pensions au moment de la retraite sont basées sur les derniers salaires mais qu'après la retraite, les ajustements sont basés sur les variations des prix à la consommation. Il s'ensuit que des personnes qui prennent leur retraite à quelques années de distance et sont qualifiées pour recevoir la pension maximale, peuvent recevoir des montants très différents parce que les gains auront habituellement augmenté plus que les prix pendant cette période. En l'absence d'ajustements selon le niveau de vie, il est nécessaire de faire en sorte que l'ajustement selon le coût de la vie assure au moins une protection contre l'érosion du pouvoir d'achat causée par l'inflation.